

NOUVELLE CALEDONIE

ASSEMBLEE DE LA PROVINCE NORD

> B.P. 41 98860 KONE Tel 47.71.00

ACQUISITION D'UN LOGICIEL
DE GESTION DES STOCKS
POUR LES MEDICAMENTS ET
LE MATERIEL MEDICAL ET
DENTAIRE à destination du
Bureau approvisionnement
de la province Nord

### **CAHIER DES CHARGES**

### REPUBLIQUE FRANCAISE NOUVELLE-CALEDONIE

PROVINCE NORD



### **SOMMAIRE**

1.	Introduction	3
1.1.	Propos du document	3
1.2.	Organisation du document	3
1.3.	Caractère particulier du document	3
1.4.	Acteurs du projet	3
2.	Contexte	4
3.	Présentation du besoin	4
3.1.	Les aspects globaux	4
3.2.	Fonctionnalités requises	4
4.	Prestations attendues	6
5.	Contraintes liées à la prestation	7
5.1.	Délais	7
5.2.	Moyens	7
5.3.	Obligations du prestataire	8



## REPUBLIQUE FRANCAISE -----NOUVELLE-CALEDONIE -----PROVINCE NORD

### 1. Introduction

Le présent cahier des charges définit les besoins fonctionnels, techniques et organisationnels de la DASSPS de la province Nord en vue de l'acquisition d'un logiciel de gestion des stocks couvrant les médicaments, le matériel médical et dentaire. Ce logiciel, destiné à remplacer les outils actuels obsolètes et non conformes, devra assurer une gestion centralisée, automatisée et traçable des flux, en conformité avec les exigences réglementaires. Il s'inscrira dans les activités du Bureau approvisionnement médicale et des CMS en précisant les fonctionnalités attendues, les exigences vis-à-vis des prestataires et les contraintes liées à sa mise en œuvre.

Le prestataire devra proposer une solution spécifiquement adaptée aux besoins du Bureau approvisionnement du dock pharmacie de la DASSPS, avec prise en compte des particularités logistiques, réglementaires et de traçabilité des produits de santé et dispositifs médicaux

### 1.1. Propos du document

Ce cahier des charges donne une description des besoins de la collectivité sur l'acquisition d'un logiciel de gestion des stocks pour les médicaments, le matériel médical et dentaire. Il précise les fonctionnalités requises, les attentes vis-à-vis des prestataires, et les contraintes à respecter pour la mise en œuvre de la solution.

### 1.2. Organisation du document

Le document est organisé de la manière suivante :

- Le présent chapitre introduit le document ;
- Le chapitre 2 présente le contexte ;
- Le chapitre 3 définit le besoin ;
- Le chapitre 4 présente les prestations attendues ;
- Le chapitre 5 définit les contraintes liées à la prestation ;

### 1.3. Caractère particulier du document

Ce document revêt un caractère confidentiel et contractuel.

Les personnes destinataires du document s'engagent à ne communiquer aucun élément, partie ou information qu'il contient à des personnes physiques ou morales tierces sans accord préalable de la part du président de l'assemblée de la province Nord.

### 1.4. Acteurs du projet

Noms	Fonctions	Code Coordonnées Ressource	
LAUGA PASCALE	Pharmacien		

## REPUBLIQUE FRANCAISE ----NOUVELLE-CALEDONIE -----PROVINCE NORD

### 2. Contexte

Le Bureau approvisionnement médical de la province Nord est en charge de la gestion des stocks de médicaments, de matériel médical et dentaires, ainsi que de changes pour adultes. Actuellement, un logiciel interne développé en 2014 par la Direction des Systèmes d'Informations (DSI) est utilisé. Cependant, ce logiciel ne répond plus aux besoins croissants et évolutifs des utilisateurs, notamment en matière d'automatisation et de traçabilité.

Les limitations du système actuel sont multiples et affectent l'efficacité des opérations :

- La gestion reste manuelle et chronophage, avec une double saisie des données (mails et tableaux Excel).
- L'absence de traçabilité des numéros de lot et des dates de péremption, ce qui compromet la sécurité et la conformité.
- Aucune automatisation des alertes ni des seuils de stock, entraînant des risques de ruptures ou de surplus.
- L'interface du système est peu intuitive et lente, ce qui réduit la réactivité et augmente les erreurs.
- Absence de possibilité d'établir un bilan financier fiable

Face à ces constats, la collectivité souhaite acquérir un logiciel permettant de gérer de manière intégrée et efficace, à la fois le consommable médical et dentaire, ainsi que les médicaments et les changes pour adultes.

Les utilisateurs du futur système incluront les pharmaciens, le dentiste, le préparateur au sein du Bureau approvisionnement, ainsi que les référents dans chaque Centre Médical de Santé (CMS), qui interagiront avec le logiciel pour assurer une gestion fluide, précise et en temps réel des stocks.

### 3. Présentation du besoin

### 3.1. Les aspects globaux

L'objectif du projet est de mettre en place un logiciel moderne permettant une gestion efficace et automatisée des stocks, avec un suivi rigoureux des médicaments et du matériel médical.

### 3.2. Fonctionnalités requises

### REPUBLIQUE FRANCAISE

NOUVELLE-CALEDONIE

PROVINCE NORD

Le logiciel devra intégrer les éléments ci-dessous. Cette liste est non exhaustive et pourra être ajustée selon les besoins spécifiques de la province Nord.

### - Centralisation des données :

o Intégration de toutes les données dans un système unique permettant une gestion améliorée des stocks, des commandes et des inventaires.

### - *Gestion des Stocks*:

- O Suivi des quantités disponibles, avec mises à jour en temps réel.
- Séparation des différentes activités (médicaments, matériel médical, dentaire, changes complets).
- o Enregistrement des lots et des dates de péremption pour assurer la traçabilité.
- o Intégration des familles, code CIP, fournisseurs et références.
- o Gestion des prix d'achat, prix de revient et prix moyen.
- Calcul automatique de la durée du stock en fonction du stock utile par mois et des dates de péremption.
- o Génération automatique de propositions de commande par fournisseur selon les stocks seuils atteints.
- Gestion des inventaires avec codes-barres et douchettes pour les entrées/sorties de stocks.

### - Automatisation:

Le logiciel devra intégrer un système d'alerte automatique en cas de dépassement ou de franchissement des seuils critiques de stock, paramétrables par article et par dépôt.

- o Réduction des tâches manuelles par l'automatisation des processus.
- o Génération automatique des alertes sur les seuils de stocks critiques.
- Suggestion automatique de commandes basées sur l'historique des consommations.
- o Gestion optimisée des dates de péremption avec notifications et code couleur.
- o Automatisation de la génération des bons de commande avec validation technique.

### - Dématérialisation des commandes des CMS et du Bureau Approvisionnement :

- o Intégration des demandes des CMS via un module en ligne avec possibilité de modification par le Bureau approvisionnement.
- o Gestion des stocks et commande en fonction des inventaires mensuels des CMS, avec blocage de modification par les CMS et possibilité de commentaire.
- o Délivrance nominative pour les patients AMN.
- o Historique des commandes par mois, année et CMS.
- o Estimation des stocks à détenir en fonction des commandes des années précédentes.

### REPUBLIQUE FRANCAISE

**NOUVELLE-CALEDONIE** 

PROVINCE NORD

### - <u>Traçabilité</u>:

- O Suivi détaillé des numéros de lot et de leur historique d'utilisation.
- o Intégration d'un journal des actions pour identifier les modifications et leurs auteurs.

### - Gestion des fournisseurs et des commandes :

- Base de données des fournisseurs intégrée, avec suivi des contacts et historiques de commandes.
- o Possibilité de commandes groupées pour optimiser les coûts.
- o Etablissement d'un brouillon de commande/proforma.
- o Incrémentation directe au stock après validation des commandes fournisseurs.
- o Calcul automatique du prix de revient.
- O Synthèse budgétaire par fournisseur, mois et année.
- O Consultation du stock d'un produit à un instant T.

### - <u>Accessibilité et performance</u>:

- o Solution rapide et accessible depuis plusieurs postes.
- Outils de saisie efficaces avec prise en charge des codes-barres et QR codes.
- o Alertes en temps réel.

### - Reporting et analyse:

Le système devra permettre la réception directe de tableaux de commande Excel transmis par les CMS, sans ressaisie manuelle des quantités par le pharmacien du dock pharmacie. Les informations devront être intégrées automatiquement dans les propositions de commandes.

- o Factures au CMS et bilan financier par CMS.
- o Factures des fournisseurs et bilan des commandes.
- Ventilation par classe thérapeutique.
- o Etats des consommations par CMS, produit et période.

### - Sécurisation des données :

- o Gestion fine des droits d'accès selon les profils utilisateurs.
- o Conformité au RGPD et respect du secret médical.
- o Accès sécurisé avec authentification renforcée.
- o Gestion des délivrances nominatives pour certains produits sensibles.

### 4. Prestations attendues



### REPUBLIQUE FRANCAISE NOUVELLE-CALEDONIE PROVINCE NORD

### Le prestataire devra assurer :

- Validation précise initiale des besoins
- Déploiement du logiciel :
  - o Paramétrage et intégration dans l'environnement existant.
  - o Adaptation aux infrastructures techniques de la collectivité.
  - o Installation et tests avant mise en production.

### - <u>Migration des données</u> :

- O Reprise des données issues des fichiers Excel et de l'ancien logiciel.
- o Intégration des historiques des trois dernières années pour les médicaments.
- o Intégration des dix dernières années pour les stupéfiants conformément aux obligations légales.

### - Formation des utilisateurs :

- o Formation initiale en présentiel et supports de formation détaillés.
- O Sessions spécifiques pour les administrateurs et les utilisateurs finaux.
- o Formation continue avec évolutions en fonction des futures demandes.

### - Support et maintenance:

- o Engagement de résolution des incidents critiques en moins de 24 heures.
- Mise à jour régulières du logiciel et évolutivité selon les besoins utilisateurs, avec des mises à jour effectuées en dehors des heures de bureau afin de ne pas impacter le fonctionnement quotidien des utilisateurs : maintenance corrective et évolutive.

### 5. Contraintes liées à la prestation

### 5.1. Délais

La consultation et la sélection du prestataire devront être effectuées dans les plus brefs délais, tout en garantissant le respect des exigences réglementaires et un processus transparent et efficace. Le déploiement du logiciel est prévu à partir du deuxième trimestre 2026 et s'étendra sur une période de deux mois. Le plan de déploiement détaillant les différentes étapes du projet, y compris les tests et la formation des utilisateurs, doit être validé par la province Nord dans les quatre semaines suivant la signature de la convention.

### 5.2. Movens

La province Nord s'engage à mettre à disposition du prestataire tous les moyens et ressources nécessaires à la bonne réalisation de la prestation, y compris les ressources humaines, telles que les pharmaciens, les dentistes et les préparateurs, ainsi que les infrastructures (accès aux

### REPUBLIQUE FRANCAISE

**NOUVELLE-CALEDONIE** 

PROVINCE NORD

serveurs et matériel informatique), dans le respect des politiques de sécurité de la collectivité, avec gestion nominative des habilitations, traçabilité des accès et conformité aux exigences légales et réglementaires en matière de cybersécurité. Les pharmaciens et autres utilisateurs-clés doivent participer activement à la phase de recueil des besoins, ainsi qu'à la validation des livrables et au test du logiciel en conditions réelles d'utilisation. Le budget alloué pour le projet devra être validé par le SAF de la DASSPS, en veillant à ce que les coûts prévisionnels soient en adéquation avec les ressources nécessaires à la bonne réalisation de la mission.

### 5.3. Obligations du prestataire

Le prestataire garantit la confidentialité des méthodes, procédés, informations, documents de quelque nature que ce soit dont il a connaissance dans le cadre de la présente mission et s'interdit de les communiquer aux personnes autres que celles définies par la province Nord. Il devra également respecter les textes réglementaires en vigueur, notamment ceux relatifs à la gestion des stocks médicaux et à la protection des données personnelles.

Le prestataire s'engage :

- A respecter l'obligation de conseil;
- A respecter les textes règlementaires en vigueur ;
- A mettre les moyens nécessaires pour réaliser la prestation décrite dans ce présent document.

Le prestataire fournira un logiciel évolutif, avec des mises à jour régulières, qui devront être effectuées en dehors des heures de bureau afin de ne pas perturber le fonctionnement quotidien. Le logiciel devra être accessible via des plateformes multi-PC et mobile, garantissant ainsi la disponibilité et l'accessibilité pour les utilisateurs depuis différents dispositifs et sites.

Il mettra également en place un plan de formation complet pour les utilisateurs afin d'assurer une prise en main efficace du logiciel. Par ailleurs, le prestataire devra fournir des recommandations et des informations adéquates pour assurer la bonne exécution de la prestation, respecter les normes applicables et garantir la mise en place des moyens nécessaires pour répondre aux exigences de qualité, de délais et de conformité.

Il est demandé au candidat de préciser dans son offre les éléments permettant d'évaluer les critères suivants :

- <u>Conformité technique</u> : description du logiciel proposé, de ses fonctionnalités et de sa comptabilité avec les systèmes existants.
- <u>Méthodologie de mise en œuvre</u> : détail du plan de déploiement, des étapes et des délais prévus, ainsi que des mesures de gestion de projet.
- <u>Expérience et références</u> : exemples de projets similaires réalisés, références clients et témoignages.

### REPUBLIQUE FRANCAISE

NOUVELLE-CALEDONIE

\_\_\_\_\_

PROVINCE NORD

- <u>Sécurité et conformité réglementaire</u> : garanties en matière de sécurité des données, de protection de la confidentialité et de conformité aux normes légales et réglementaires.
- <u>Maintenance et support</u> : détails sur les services de maintenance, les garanties de support et les conditions de mise à jour régulières.
- <u>Coûts</u>: estimation du coût total de la prestation, y compris les frais de licence, de formation, de fonctionnement et de maintenance. Les montants proposés devront être fermes et définitifs, et inclure l'ensemble des charges, taxes et frais afférents à la prestation.
- <u>Formation et accompagnement</u>: plan de formation des utilisateurs et d'accompagnement post-déploiement.
- <u>Adaptabilité et évolutivité</u> : capacités d'évolution du logiciel en fonction des besoins futurs de la province Nord.